

Le but de cette communauté est de venir en aide aux séminaristes pauvres qui ont besoin de secours.

La communauté compte actuellement une cinquantaine de membres. Elle a été approuvée canoniquement par Mgr Bruchési, le 20 septembre 1897. On voit que l'Église catholique laisse parfois longtemps mûrir ses œuvres avant de leur donner la consécration de son autorité.

C'est la première prise d'habit et la première profession qui avait lieu dans la communauté. Aussi lui a-t-on donné beaucoup d'éclat et de cachet. L'aumônier actuel de l'institution est M. l'abbé D. Chevrier, P. S. S.

---

Une dépêche reçue de Bruxelles à Montréal jeudi dernier annonçait la mort subite du R. P. Catulle, de la Compagnie du T. S. Rédempteur. Le défunt était âgé de 64 ans. Il entra chez les Rédemptoristes en 1880 et fut envoyé au Canada pour prendre la cure de la paroisse de Ste Anne, à Montréal, qu'il occupa durant 14 ans. Il devint vice-provincial de son Ordre au Canada, en 1893. Il quitta le Canada l'année dernière pour aller prendre la cure de l'Église St Joseph, à Bruxelles. La nouvelle de sa mort a causé un deuil sincère et profond parmi tous ceux qui l'ont connu, et en particulier parmi les fidèles de la paroisse de Ste Anne dont il avait sa conquérir l'inaltérable amitié.

---

Sa Grandeur Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, a reçu une dépêche de Saint-Pierre, par laquelle on l'informe que l'abbé Lagassé a été nommé préfet apostolique aux îles de Saint-Pierre et Miquelon, en remplacement de Monseigneur Tiberi, qui s'est retiré en Corse.

---

Sur la demande faite par Mgr Bégin, au nom des archevêques et évêques de Québec, Montréal et Ottawa, le Souverain Pontife vient d'accorder, par un indult en date du 20 janvier dernier, l'exemption absolue pour les fidèles de ces trois provinces ecclésiastiques d'entendre la messe les jours de l'Annonciation de la Sainte Vierge, de la Fête-Dieu et des saints apôtres Pierre et Paul. La solennité de ces fêtes avait déjà été transférée au dimanche qui les suit par l'indult du 28 janvier 1892.

---

La question des écoles est-elle réglée? Voilà une interroga-